

N/REF : 9/09/2025 15H21 C:000039 I:02385
V/REF : AC/C27557
V/Email reçu le Mardi 09/09/2025 a 15H21

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. BDP
IMMEUBLE : BIGT PREAM -BDP
4-6, RUE BIGOT DE PREAMENEU
.
35000 RENNES

Rennes, le

10 Septembre 2025

Référence Marché: 024054-PBS-003

LOCALISATION : ALLEE 4C PREAMENEU - PASS CHANTIER JUSQU'AU 12/09
LOGEMENT N° 002263, PORTE N°2263, REZ DE CHAUSSEE, TYPE 3

MOTIF : REMPLACEMENT JOINTS MEUBLE SOUS EVIER ET SDB

Donneur d'ordre : M. R. STEPHANT

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 10/09

MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL

GRATTAGE DES JOINTS SILICONE MEUBLE SOUS EVIER, ET SALLE DE BAIN

POSE JOINT SILICONE AU NIVEAU DU MEUBLE SOUS EVIER ET DE LA SALLE DE BAIN

FIN DE CHANTIER ET REPLI DE MATERIEL

OBSERVATIONS : CL LCOMPTER Email envoyé le 10/09/25 a 15H49 rstephant@aiguillon.com

CL LCOMPTER EMAIL ENVOYÉ LE 10/09/25 A 15:44 M. R. STEPHANT

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).

Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.

Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).

Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).

Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule
auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
5,00	PBL040-Réfect.joints s/organes vid./ml	1	30,00	150,00
TOTAL H.T.				150,00
T.V.A. a 10,00%				15,00
TOTAL T.T.C.En EURO				165,00

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Octobre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.